RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024

Fonds de dotation
Œtopia - École des Systèmes Vivants
28, le chemin Chaussé
35250 Mouazé

1 Table des matières

1 Table des matières 2
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3
2. SOUTIEN DU FONDS ŒTOPIA – ESV EN 2024 3
2.1. IRVIN – Projet majeur et cœur de mission d'Œtopia – ESV 3
2.1.1. Une année de consolidation pédagogique : bascule vers des parcours plus longs et professionnalisants 4
2.1.2. Refonte de la "Période Opérationnelle" : une vraie formation aux compétences humaines et professionnelles 4
2.1.3. Un renforcement du cadre ROC et de l'ancrage territorial 4
2.1.4. Un suivi individuel renforcé et une structuration du réseau de bénévoles 5
2.1.5. Évolutions d'équipe et gouvernance 5
2.1.6. Développement multi-territoires : amorces et demandes 5
2.1.7. Enjeux économiques et résilience 5
2.1.8. Conclusion IRVIN 2024 : 5
2.2. REIZHAN – Structuration 2024 et préparation du rapprochement opérationnel avec IRVIN 5
2.2.1. Positionnement et lien capitalistique 5
2.2.2. Activité 2024 : une année difficile mais structurante (formation, partenariats, R&D) 6
2.2.3. Orientation stratégique : montée en puissance de la formation aux compétences humaines (axe majeur) 6
2.2.4. Difficultés RH et résultat déficitaire 6
2.2.5. Soutien du fonds (compte courant) 6
2.3. LA GUILDE IRVIN – Liquidation judiciaire (fin de cycle) 6
2.4. L'expédition Polheim – Fin du soutien 6
3. Résultats du fonds 7
4. STRUCTURATION ET ORGANISATION DE L'ESV 7
4.1. Richesses humaines 7
4.1.1. Gouvernance 7
4.2. Équipe salariée 7
5. PROJETS 2025 8
5.1. Poursuivre et renforcer le soutien à IRVIN (priorité 2025) 8
5.2. Offre conjointe REIZHAN – IRVIN : structurer une "chaîne formation → intégration" reconnue 8
5.3. Opération FENIKS : régénérer Brocéliande, améliorer les services écosystémiques, prévenir les incendies 8
Partenariat Abbaye de la Joie Notre-Dame (pilotage opérationnel REIZHAN, implication IRVIN) 9
6. AFFECTATION DES RESSOURCES 2024 9
6.1. Actions d'intérêt général soutenue 9
6.2. Personnes morales bénéficiaires de redistributions 9
6.3. Libéralités reçues 9

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le fonds de dotation Œtopia - École des Systèmes Vivants a pour objectif de former aux compétences humaines, au savoir être et à l'intelligence émotionnelle en s'inspirant de la dynamique et de l'harmonie des écosystèmes, pour développer des organisations humaines résilientes et efficientes.

OBJET DU FONDS

Le Fonds École des Systèmes Vivants a pour objet la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, et notamment :

- La formation par une pédagogie basée sur la relation avec le milieu naturel (immersion naturelle) à destination de tout public, et en particulier la jeunesse en recherche de sens,
- La préparation des jeunes générations à leur vie active par des expériences fortes en relation avec le milieu naturel,
- L'intégration à la communauté nationale de personnes en situation d'exclusion ou en difficulté d'assimilation (migrants),
- La promotion des relations de l'humanité avec les systèmes vivants
- Les actions en faveur de la biodiversité et des services produits par les écosystèmes,
- L'éducation et la formation sur la biodiversité,
- La recherche et développement sur les modèles économiques et sociaux inspirés des systèmes vivants et compatibles avec la biosphère (bio inspiration et économie vivante).

Le Fonds peut intervenir en qualité de fonds opérationnel et/ou de fonds relais.

Le Fonds reçoit et gère, en les capitalisant ou en les consommant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.

Il affecte lesdits biens et droits ou leurs revenus au financement, ou au cofinancement, et à la réalisation des missions, actions ou programmes d'intérêt général qui constituent son objet ou qui sont mis en œuvre par d'autres organismes sans but lucratif d'intérêt général qui poursuivent le même objet.

2. SOUTIEN DU FONDS ŒTOPIA – ESV EN 2024

En 2024, le fonds de dotation a concentré son action sur **quatre axes majeurs**, directement alignés avec l'objet statutaire :

1. **IRVIN** (activité principale du fonds)
2. **REIZHAN** (structuration et préparation du rapprochement opérationnel avec IRVIN)
3. **LA GUILDE IRVIN** (fin de cycle : liquidation judiciaire)
4. Expédition Polheim (fin du soutien)

2.1. IRVIN – Projet majeur et cœur de mission d'Œtopia – ESV

Le fonds Œtopia – ESV est engagé auprès de l'association IRVIN depuis sa création. Le Conseil d'administration a confirmé en 2024 la priorité donnée à ce projet phare, qui incarne directement l'objet du fonds : **former la jeunesse aux compétences humaines, par une pédagogie de la relation au vivant, en vue de l'entrée dans la vie active**.

IRVIN (association loi 1901, créée en 2012) a pour objet :

- L'organisation des parcours de formation aux compétences humaines par l'immersion en nature ;

- L'organisation des activités post-parcours (période opérationnelle, insertion professionnelle, activités de centre, actions de solidarité, chantiers, développement de projets…).

Soutien financier du fonds à IRVIN en 2024 : 28 733,42 €.

2.1.1. Une année de consolidation pédagogique : bascule vers des parcours plus longs et professionnalisants

L'année 2024 marque une évolution structurante : IRVIN a poursuivi un mouvement de fond consistant à **réduire la logique de stages courts** (effets immédiats mais parfois insuffisants dans la durée) pour **renforcer des parcours longs, structurés et professionnalisants**, mieux ajustés aux attentes des entreprises et aux difficultés croissantes d'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Cette montée en exigence s'articule autour du triptyque IRVIN :

- **Stage ROC** (Reconnexion – Orientation – Cohésion) : 12 jours d'immersion ;
- **Période Opérationnelle** (formation en alternance chantiers / formation formelle) : montée en puissance en 2024 ;
- **Immersion en entreprise et "envol"** : accompagnement vers l'emploi et suivi d'intégration.

2.1.2. Refonte de la "Période Opérationnelle" : une vraie formation aux compétences humaines et professionnelles

En 2024, la Période Opérationnelle a été **restructurée** pour devenir une formation intensive et complète, au service de l'employabilité :

- **Durée** : 6 semaines en immersion à Mouazé ;
- **Objectifs** : autonomie de vie, posture professionnelle, compétences humaines et sociales, confiance, préparation opérationnelle au travail ;
- **Architecture** : modules civisme / savoir-vivre, projet professionnel, expression-communication, vie active et autonomie, et surtout un bloc "vie professionnelle et chantiers" très conséquent.

Le document de synthèse de la période opérationnelle précise notamment :

- Un référentiel de compétences structuré (développement personnel, relationnel, préparation à la vie professionnelle) ;
- Une organisation quotidienne exigeante et stable (rythme, discipline, vie collective, temps de réflexion) ;
- Une équipe pédagogique étoffée, pluridisciplinaire, mobilisant des intervenants spécialisés (coordination, affectivité professionnelle, droit du travail, ateliers comportementaux, connaissance de soi, atelier budgétaire, etc.) ;
- Un dispositif d'évaluation et de suivi (assiduité, validations théoriques et pratiques, satisfaction, suivi).

Cette refonte pédagogique constitue un point-clé : elle prépare la trajectoire de reconnaissance des parcours (logique "certification" et professionnalisation), et elle ouvre la voie au rapprochement structurant avec REIZHAN (voir §2.2).

2.1.3. Un renforcement du cadre ROC et de l'ancrage territorial

Le stage ROC a bénéficié en 2024 d'un **nouveau site de campement** en forêt de Boquen, facilitant l'organisation, renforçant les conditions de déconnexion et de cohésion, et permettant des temps de service au sein d'une ferme locale, cohérents avec l'esprit de contribution d'IRVIN.

2.1.4. *Un suivi individuel renforcé et une structuration du réseau de bénévoles*

IRVIN a renforcé en 2024 le **suivi individualisé** (entretiens personnels réguliers, jalons de progression, ajustement du parcours, espace d'écoute) : c'est un facteur déterminant pour sécuriser les jeunes et les amener à la stabilité avant l'entrée en entreprise.

En parallèle, IRVIN a consolidé un **réseau de bénévoles experts** (intervention pédagogique, accompagnement spécialisé, appui logistique, partenariats). Une **vingtaine de bénévoles** sont mobilisés et l'organisation de leur contribution a été davantage formalisée.

2.1.5. *Évolutions d'équipe et gouvernance*

L'association a connu en 2024 des changements importants : départs en début d'année et réorganisation. Elle a accueilli :

- **Charles Marchant** comme directeur général ;
- **Jacques Bert** sur la direction/innovation pédagogique (notamment philosophie appliquée, accompagnement au projet professionnel) ;
- **Arthur Calba** en CDI comme chef d'équipe "vie en nature et maraîchage".

La gouvernance a été consolidée : rôle accru du bureau (partenariats, secrétariat, ancrage territorial, liens économiques), pour sécuriser la trajectoire de développement.

2.1.6. *Développement multi-territoires : amorces et demandes*

IRVIN a continué à travailler en 2024 sur une logique de déploiement territorial, avec des axes de développement mentionnés dans le rapport : **Île-de-France** et autres perspectives.

Concernant **Marseille – Provence**, l'annexe dédiée précise un modèle articulé entre trois structures :

- IRVIN (parcours initial, accompagnement social, vie collective, immersion),
- EvidenSe (groupement d'employeurs : embauche, mise à disposition, logique de circularité des excédents au service d'IRVIN),
- REIZHAN (structuration pédagogique, professionnalisation des compétences humaines, certification Qualiopi, délivrance de la CAE, formation des tuteurs et encadrants).

2.1.7. *Enjeux économiques et résilience*

Le rapport IRVIN souligne un contexte de **tension sur certains financements publics** et la nécessité de bâtir un modèle plus stable, fondé sur la valeur créée, les alliances avec les entreprises et une logique d'autonomie progressive.

2.1.8. *Conclusion IRVIN 2024 :*

2024 est une année de transformation méthodologique : IRVIN consolide une pédagogie plus professionnalisante et plus exigeante (période opérationnelle restructurée, suivi individuel, réseau de bénévoles), condition nécessaire à la reconnaissance future des parcours et à leur duplication territoriale.

2.2. REIZHAN – Structuration 2024 et préparation du rapprochement opérationnel avec IRVIN

2.2.1. *Positionnement et lien capitalistique*

Le fonds de dotation Œtopia – ESV est associé de la SARL REIZHAN à hauteur de **87,64 %** du capital. REIZHAN œuvre sur les modèles économiques et sociaux inspirés des systèmes vivants et compatibles avec la biosphère, et porte également une activité d'organisme de formation certifié **Qualiopi**.

2.2.2. *Activité 2024 : une année difficile mais structurante (formation, partenariats, R&D)*

Le rapport de gestion 2024 décrit une année **de transition contrainte** : baisse forte des moyens humains, capacité commerciale limitée, recentrage subi de l'activité.

Malgré cela, 2024 a été une année de **structuration d'offres de formation**, en particulier :

- Conception et structuration des formations pour les entreprises de travaux publics via le partenariat **FNTP / TP.demain** ;
- Formations de terrain en génie écologique et biodiversité ;
- Accompagnements RSE adossés à des dispositifs de formation.

2.2.3. *Orientation stratégique : montée en puissance de la formation aux compétences humaines (axe majeur)*

En 2024, REIZHAN a engagé un travail significatif de **recherche et développement sur la formation aux compétences humaines**, appuyé notamment par un contrat avec **COLAS** (autorité, pédagogie, transmission, intégration des jeunes).

Cet axe est appelé à devenir **central**, avec une finalité claire :

- Permettre à REIZHAN de porter (en prestation pour IRVIN) la **partie "organisme de formation"** des parcours de compétences humaines ;
- Sécuriser une démarche **Qualiopi** cohérente, en structurant les contenus, les modalités d'évaluation, les preuves, et l'ingénierie pédagogique ;
- Préparer la trajectoire de **reconnaissance** des parcours (objectif : rendre possible, à terme, l'inscription et la reconnaissance via France Compétences, notamment pour le **Certificat d'Aptitude à l'Entreprise (CAE)**, aujourd'hui non reconnue au niveau national).

Point-clé 2024 : l'année a donc servi à "fabriquer l'outil" : ingénierie, R&D, structuration, plutôt qu'à maximiser le chiffre d'affaires à court terme.

2.2.4. *Difficultés RH et résultat déficitaire*

2024 est caractérisée par une **désorganisation humaine profonde** (départs, perte de capital immatériel, difficultés administratives), entraînant une fragilisation de la continuité d'activité.

Sur le plan financier :

- Produits d'exploitation (ordre de grandeur) : **~303 057 €** ;
- Charges : **~336 700 €** ;
- Résultat net : **–33 635 €** ;
- Trésorerie au 31/12/2024 : **14 763 €**.

2.2.5. *Soutien du fonds (compte courant)*

Dans ce contexte, le fonds Œtopia – ESV a soutenu REIZHAN en **compte courant** à hauteur de **56 406,42 € au 31/12/2024**, afin de financer la continuité et l'effort de R&D/structuration.

2.3. LA GUILDE IRVIN – Liquidation judiciaire (fin de cycle)

La SASU LA GUILDE était une entreprise sous fondation actionnaire dont le fonds de dotation Œtopia ESV était actionnaire unique. Elle était l'entreprise-école des jeunes d'Irvin. Elle a été placée en liquidation judiciaire suite à la décision du tribunal de commerce de Rennes le 17 juillet 2024. La procédure est toujours en cours au 31/12/2024. Les pertes ont été provisionnées au titre de l'exercice 2023, et il n'y a donc pas d'incidence.

2.4. L'expédition Polheim – Fin du soutien

En 2023, Œtopia ESV a terminé sont soutien à l'expédition Polheim et à hauteur de 15 770 € sur l'exercice.

3. Résultats du fonds

Sur le plan financier, l'exercice 2024 du fonds de dotation **ŒTOPIA – École des Systèmes Vivants** s'inscrit dans une logique de **transition et de recentrage stratégique**, cohérente avec les orientations arrêtées par le Conseil d'administration. Le fonds a volontairement concentré ses moyens sur un nombre limité de projets structurants, au premier rang desquels **IRVIN**, tout en assurant la clôture maîtrisée de certains engagements antérieurs. Le total du bilan s'établit à **50 498 €**, traduisant une structure financière volontairement légère, adaptée au rôle du fonds en tant qu'outil de soutien, de relais et d'investissement au service de projets d'intérêt général. Les produits de l'exercice atteignent **178 687 €**, constitués quasi exclusivement de **dons, mécénat et ressources affectées**, confirmant que le fonds n'a pas vocation à développer une activité commerciale propre (le chiffre d'affaires s'élevant à **722 €** pour des conférences), mais à orienter les ressources collectées vers la réalisation de son objet statutaire. Les charges s'élèvent à **166 354 €**, comprenant principalement les **dotations et soutiens directs aux projets**, dont **28 733 € au bénéfice d'IRVIN**, ainsi que des charges exceptionnelles liées à la clôture de projets antérieurs, notamment la liquidation de **La Guilde IRVIN** et la fin de l'engagement sur **Polheim**. L'exercice se clôture par un **résultat excédentaire de 12 333 €**, permettant une reconstitution partielle des fonds propres, qui passent de **7 329 € fin 2023 à 19 661 € fin 2024**, renforçant ainsi la capacité du fonds à poursuivre son rôle de financeur stratégique. Par ailleurs, le fonds a pleinement assumé sa fonction de **fonds relais**, notamment par des avances et comptes courants consentis à **REIZHAN**, destinés à financer des actions de recherche, de structuration et de professionnalisation, en particulier dans la perspective du rapprochement opérationnel avec IRVIN. L'ensemble de ces éléments traduit une gestion financière prudente, engagée et orientée vers la création de valeur humaine, sociale et écologique à long terme, en cohérence avec la mission du fonds.

Produits : **178 687 €**

Charges : **166 354 €**

Résultat : **12 333 €**

4. STRUCTURATION ET ORGANISATION DE L'ESV

4.1. Richesses humaines

4.1.1. Gouvernance

Collège des Fondateurs

- Monsieur Patrice VALANTIN, président
- Madame Tifenn VALANTIN-DUROZOI, administrateur

Collège des personnalités qualifiées

- RUIZ Michel, Joseph, administrateur
- OULD AHMED Nourredine, trésorier
- LESCURE Rémy, Jean, Pierre, Charles, Raymond, administrateur

4.2. Équipe salariée

Le fonds de dotation Œtopia – École des Systèmes Vivants n'a pas eu de salarié en 2024.

5. PROJETS 2025

5.1. Poursuivre et renforcer le soutien à IRVIN (priorité 2025)

La priorité 2025 est de sécuriser la continuité et la montée en puissance d'IRVIN, en concentrant l'effort sur :

1. **IRVIN Bretagne** : consolidation des parcours et stabilisation de la base opérationnelle ;
2. **Structuration avec REIZHAN** : faire converger l'ingénierie de formation, l'exigence Qualiopi, et la trajectoire de reconnaissance des parcours ;
3. **Déploiement territorial** : répondre à la demande et préparer l'ouverture sur d'autres territoires :
   - **Marseille – Provence** : projet en forte traction ; l'annexe "IRVIN Provence" formalise un modèle robuste articulant IRVIN / un groupement d'employeur EvidenSe / REIZHAN, et précise le rôle clé de REIZHAN (Qualiopi, CAE, formation des tuteurs/encadrants).
   - **Tonnerre (Yonne)** : poursuite de la structuration et du repérage d'implantation, dans une logique de duplication.
   - **Île-de-France** : poursuite du développement (territoires 78-91-92 évoqués).

5.2. Offre conjointe REIZHAN – IRVIN : structurer une "chaîne formation → intégration" reconnue

En 2025, l'objectif est de faire de l'offre conjointe REIZHAN–IRVIN un **process national duplicable** :

- IRVIN : transformation initiale, vie collective, immersion nature, chantiers, accompagnement social et posture ;
- REIZHAN : ingénierie de formation, qualité (Qualiopi), structuration des compétences humaines, professionnalisation, outillage d'évaluation, formation des tuteurs/chefs d'équipe, et trajectoire "certification / reconnaissance".

Cette convergence implique :

- Investissement R&D (référentiels, modules, évaluations, preuves qualité) ;
- Harmonisation des supports et procédures ;
- Montée en capacité (ressources humaines, coordination) ;
- Préparation du dossier de reconnaissance (objectif : rendre progressivement possible la reconnaissance nationale des formations, aujourd'hui non acquise).

5.3. Opération FENIKS : régénérer Brocéliande, améliorer les services écosystémiques, prévenir les incendies

En 2025, Œtopia – ESV soutiendra l'**Opération FENIKS**, démarche territoriale visant à restaurer en profondeur les écosystèmes de Brocéliande, en réponse notamment aux incendies et au stress hydrique.

- Finalité et méthode

FENIKS vise :

- La restauration globale des écosystèmes (sols, hydrologie, végétation, biodiversité) ;
- La réduction du risque incendie par l'organisation écologique du territoire (mosaïque d'habitats, continuités, gestion de la biomasse combustible) ;
- Le renforcement du cycle de l'eau (infiltration, rétention, zones humides, mares) ;
- Une méthodologie rigoureuse de conduite de projet en génie écologique (référence NF X10-900 mentionnée).

Partenariat Abbaye de la Joie Notre-Dame (pilotage opérationnel REIZHAN, implication IRVIN)

Un partenariat doit se nouer avec **l'Abbaye de la Joie Notre-Dame** (Campénéac), qui constitue un site pilote d'environ 30 ha (dont 18 ha prioritaires) présentant une mosaïque de milieux typiques de Brocéliande (landes, pelouses acides, peuplements feuillus, zones humides diffuses, mares, affleurements schisteux).

Objectifs opérationnels du site pilote :

- Démontrer la capacité d'un projet intégré de génie écologique à restaurer des fonctionnalités écologiques ;
- Réduire le risque incendie ;
- Renforcer la résilience hydrologique ;
- Installer une gestion écologique durable (pâturage extensif, infrastructures écologiques, suivis) ;
- Créer un **site démonstrateur et pédagogique**, mobilisant notamment des **chantiers-écoles irvin** (engagement de la jeunesse), et renforçant l'ancrage territorial.

6. AFFECTATION DES RESSOURCES 2024

6.1. Actions d'intérêt général soutenue

- Parcours Irvin
  - 28 733.42 €
  - Déploiement des parcours Irvin de formation de la jeunesse aux compétences humaines et savoir-être par l'immersion naturelle
  - Suivi des jeunes ayant suivi les parcours Irvin
- Expédition Polheim
  - 15 770 €
  - Expédition antarctique

6.2. Personnes morales bénéficiaires de redistributions

- Association loi 1901 Irvin : 28 733.42 €
- Association Expédition Polheim : 15 770 €

6.3. Libéralités reçues

Néant

ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS

28 le Chemin Chausse
35250 MOUAZE

COMPTES ANNUELS

01/01/2024 - 31/12/2024

CAPēLIO
EXPERTISE COMPTABLE

Web : www.capelio.fr

E-mail : contact@capelio.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rapport de présentation	*1*
DOSSIER COMPTABLE	*2*
Bilan Actif	*3*
Bilan Passif	*4*
Compte de résultat page 1	*5*
Compte de résultat page 2	*6*
Détail de l'Actif	*7*
Détail du Passif	*8*
Détail du compte de résultat	*9*
Règles et méthodes comptables	*11*
Immobilisations	*13*
Amortissements	*14*
Provisions	*15*
Provisions	*16*
Créances et Dettes	*17*
Variations des capitaux propres	*18*
DOSSIER DE GESTION	*19*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*20*
Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)	*21*

RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**50 498**	euros
Chiffre d'affaires :	**722**	euros
Résultat net comptable :	**12 333**	euros

Fait à THORIGNE-FOUILLARD

Le 02/07/2025

Signature
Expert-comptable
LE CAM Henri

Signé par Henri Le Cam
Le 03/07/2025

ID: tx_wEk6gZgDzAG0

CAPELIO
EXPERTISE COMPTABLE
Henri LE CAM
Expert-comptable associé
T 02 96 31 98 98 - M h.lecam@capelio.fr
LAMBALLE - PLERIN - RENNES
www.capelio.fr

DOSSIER COMPTABLE

CAPēLIO

EXPERTISE COMPTABLE

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 616	2 745	871	
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 500		1 500	1 000
	Créances rattachées à des participations	43 475		43 475	51 475
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	48 592	2 745	45 847	52 475
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				130
	Autres créances				3 966
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 366		4 366	3 024
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	286		286	771
	TOTAL (II)	4 652		4 652	7 891
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	53 243	2 745	50 498	60 367
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			43 475	51 475
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	31 000	31 000
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(23 671)	(9 108)
	Résultat de l'exercice	12 333	(14 563)
	Total des fonds propres	19 661	7 329
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	19 661	7 329
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		20 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 710	2 132
	Dettes fiscales et sociales	13 127	22 451
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 000	8 455
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	30 837	53 038
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	50 498	60 367
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	12 332,61	(14 563,19)
	(1) Dont à moins d'un an	30 837	53 038
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	472	
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	250	
	Montant net du chiffre d'affaires	722	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		7 333
	Dons	65 392	217 792
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	36	8
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		2 067
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	66 150	227 200
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	8 917	13 387
	Impôts, taxes et versements assimilés		208
	Salaires et traitements		32 334
	Charges sociales		8 177
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	91	344
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	298	2
	Total des charges de fonctionnement	9 306	54 452
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	56 844	172 748

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	56 844	172 748
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée		
	Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	112 537	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	112 537	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		112 537
	Intérêts et charges assimilées	8	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	8	112 537
	RESULTAT FINANCIER	112 529	(112 537)
	RESULTAT COURANT	169 373	60 211
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 140
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1 140
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	44 503	75 915
	Sur opérations en capital	112 537	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles	157 040	75 915
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(157 040)	(74 774)
	PARTICIPATION DES SALAIRIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	178 687	228 340
	TOTAL DES CHARGES	166 354	242 903
	EXCEDENT ou DEFICIT	12 333	(14 563)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		

Détail de l'Actif

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		45 846,80	90,79	52 475,47	86,93	(6 628,67)	-12,63
Autres immobilisations corporelles		871,37	1,73			871,37	
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 616,25	7,16	2 654,00	4,40	962,25	36,26
28183000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	(2 744,88)	-5,44	(2 654,00)	-4,40	(90,88)	-3,42
Autres participations		1 500,00	2,97	1 000,00	1,66	500,00	50,00
26110000	TITRES PARTICIPATION REIZHAN	1 000,00	1,98	1 000,00	1,66		
26120000	TITRE PARTICIPATION GUILDE			10 000,00	16,57	(10 000,00)	-100,0
26130000	Titres participation Irvin Ser	500,00	0,99			500,00	
29610000	DEPRECIATION TITRES PARTICIPAT			(10 000,00)	-16,57	10 000,00	100,00
Créances rattachées à des participations		43 475,43	86,09	51 475,47	85,27	(8 000,04)	-15,54
26700000	REIZHAN	43 475,43	86,09	51 475,47	85,27	(8 000,04)	-15,54
26710000	LA GUILDE			102 537,06	169,86	(102 537,06)	-100,0
29670000	DEPRECIAT° CREANCES RAT A PART			(102 537,06)	169,8	102 537,06	100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET		4 651,53	9,21	7 891,07	13,07	(3 239,54)	-41,05
Créances clients, usagers et comptes rattachés				130,00	0,22	(130,00)	-100,0
041D 100000	CLIENTS			130,00	0,22	(130,00)	-100,0
Autres créances				3 965,87	6,57	(3 965,87)	-100,0
43702000	PREVOYANCE			167,95	0,28	(167,95)	-100,0
46870000	PRODUITS A RECEVOIR			3 797,92	6,29	(3 797,92)	-100,0
Disponibilités		4 366,00	8,65	3 023,97	5,01	1 342,03	44,38
51210000	CRÉDIT AGRICOLE	3 922,08	7,77	2 629,10	4,36	1 292,98	49,18
51213000	PAYPAL	443,92	0,88	394,87	0,65	49,05	12,42
Charges constatées d'avance		285,53	0,57	771,23	1,28	(485,70)	-62,98
48600000	CHARGES CONSTATEES AVANCE	285,53	0,57	771,23	1,28	(485,70)	-62,98
TOTAL DU BILAN ACTIF		50 498,33	100,00	60 366,54	100,00	(9 868,21)	-16,35

Détail du Passif

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs		19 661,43	38,93	7 328,82	12,14	12 332,61	168,28
Total des fonds propres		19 661,43	38,93	7 328,82	12,14	12 332,61	168,28
Fonds associatif sans droit de reprise		31 000,00	61,39	31 000,00	51,35		
10220000	FONDS STATUTAIRES	31 000,00	61,39	31 000,00	51,35		
Report à nouveau		(23 671,18)	-46,88	(9 107,99)	-15,09	(14 563,19)	-159,8
11000000	REPORT A NOUVEAU	(23 671,18)	-46,88	(9 107,99)	-15,09	(14 563,19)	-159,8
Excédent ou déficit de l'exercice		12 332,61	24,42	(14 563,19)	-24,12	26 895,80	184,68
Total des autres fonds associatifs							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés							
TOTAL IV - Total des dettes		30 836,90	61,07	53 037,72	87,86	(22 200,82)	-41,86
Emprunts et dettes financières divers				20 000,00	33,13	(20 000,00)	-100,0
16811000	EMPRUNT P.VALANTIN			20 000,00	33,13	(20 000,00)	-100,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 710,00	3,39	2 132,18	3,53	(422,18)	-19,80
040C 100000	FOURNISSEURS			832,18	1,38	(832,18)	-100,0
040C 810000	FOURNISSEURS			1 300,00	2,15	(1 300,00)	-100,0
40810000	Fournisseurs	1 710,00	3,39			1 710,00	
Dettes fiscales et sociales		13 126,90	25,99	22 450,90	37,19	(9 324,00)	-41,53
43100000	SÉCURITÉ SOCIALE	13 126,90	25,99	22 450,90	37,19	(9 324,00)	-41,53
Autres dettes		16 000,00	31,68	8 454,64	14,01	7 545,36	89,25
46700100	IRVIN	16 000,00	31,68			16 000,00	
46730000	IRVIN			4 611,84	7,64	(4 611,84)	-100,0
46750000	VALANTIN			3 842,80	6,37	(3 842,80)	-100,0
Total du passif		50 498,33	100,00	60 366,54	100,00	(9 868,21)	-16,35

Détail du compte de résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois		01/01/2023 31/12/2023	12 mois		Variations	%
Total des produits d'exploitation		66 150,02	100,00		227 200,12	100,00		(161 050,10)	-70,88
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		472,20	0,71					472,20	
70700000	VENTES DE MARCHANDISES	472,20	0,71					472,20	
Prestations de services		250,00	0,38					250,00	
70610000	CONFÉRENCES	200,00	0,30					200,00	
70650000	PARTICIPATION RÉSIDENTS	50,00	0,08					50,00	
Subventions d'exploitation					7 333,26	3,23		(7 333,26)	-100,0
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				7 333,26	3,23		(7 333,26)	-100,0
Dons		65 391,82	98,85		217 792,00	95,86		(152 400,18)	-69,98
75411000	DONS PARTICULIERS				43 210,00	19,02		(43 210,00)	-100,0
75411100	DONS PROJET IRVIN	38 378,00	58,02		16 317,00	7,18		22 061,00	135,20
75411200	DONS PROJET POLHEIM	15 550,00	23,51		75 300,00	33,14		(59 750,00)	-79,35
75411300	Dons OETOPIA	7 753,00	11,72					7 753,00	
75412000	DONS ENTREPRISES	3 710,82	5,61		81 940,00	36,07		(78 229,18)	-95,47
75413000	DONS FONDATIONS				1 025,00	0,45		(1 025,00)	-100,0
Autres produits de gestion courante		36,00	0,05		8,26			27,74	335,84
75800000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	36,00	0,05		8,26			27,74	335,84
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges					2 066,60	0,91		(2 066,60)	-100,0
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.				2 066,60	0,91		(2 066,60)	-100,0
Total des charges d'exploitation		9 305,74	14,07		54 451,79	23,97		(45 146,05)	-82,91
Autres achats et charges externes		8 916,91	13,48		13 387,41	5,89		(4 470,50)	-33,39
60400000	ACHATS ÉTUDES ET PRÉSTAT. SERV	31,27	0,05					31,27	
60610000	FOURNITURES NON STOCK. EAU, E	693,23	1,05		1 100,78	0,48		(407,55)	-37,02
60615000	CARBURANT	189,60	0,29		37,04	0,02		152,56	411,88
60630000	FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	81,40	0,12		130,97	0,06		(49,57)	-37,85
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	17,90	0,03					17,90	
61350000	LOCATIONS MOBILIÈRES	101,25	0,15					101,25	
61550000	Sur biens mobiliers	257,53	0,39					257,53	
61560000	MAINTENANCE	180,00	0,27		457,75	0,20		(277,75)	-60,68
61600000	PRIMES D'ASSURANCE				2 475,85	1,09		(2 475,85)	-100,0
61610000	MULTIRISQUES	1 367,21	2,07					1 367,21	
61680000	Autres assurances	491,68	0,74					491,68	
62260000	HONORAIRES	1 487,64	2,25		2 062,00	0,91		(574,36)	-27,85
62280000	FRAIS DE FORMATION				1 167,10	0,51		(1 167,10)	-100,0
62300000	PUBLICITÉ PUBLICAT. RELAT. PUB	612,00	0,93		704,64	0,31		(92,64)	-13,15
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	298,79	0,45		274,80	0,12		23,99	8,73
62380000	Divers (pourboires, dons coura	25,00	0,04					25,00	
62500000	DÉPLACEM. MISSIONS ET RECEPTIO				1 353,90	0,60		(1 353,90)	-100,0
62510000	RESTAURANT	845,15	1,28		1 158,05	0,51		(312,90)	-27,02
62511000	TRANSPORTS EN COMMUN				1 586,95	0,70		(1 586,95)	-100,0
62512000	TRANSPORT VHL (IK, P?AGES, PAR	254,00	0,38		166,10	0,07		87,90	52,92
62513000	Hôtels	1 234,38	1,87					1 234,38	
62514000	RESTAURANTS	72,60	0,11		304,49	0,13		(231,89)	-76,16
62600000	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	320,59	0,48		156,36	0,07		164,23	105,03
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	73,35	0,11		82,75	0,04		(9,40)	-11,36
62800000	Divers	282,34	0,43					282,34	
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.				167,88	0,07		(167,88)	-100,0
Impôts, taxes, versements assimilés					208,21	0,09		(208,21)	-100,0
63130000	FORMATION CONTINUE				121,96	0,05		(121,96)	-100,0
63330000	PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C				17,25	0,01		(17,25)	-100,0
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX				69,00	0,03		(69,00)	-100,0

Détail du compte de résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Rémunération du personnel				32 333,83	14,23	(32 333,83)	-100,0
64100000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL			31 036,70	13,66	(31 036,70)	-100,0
64143000	INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIO			1 297,13	0,57	(1 297,13)	-100,0
Charges sociales				8 176,62	3,60	(8 176,62)	-100,0
64510000	COTISATIONS URSSAF			6 124,22	2,70	(6 124,22)	-100,0
64520000	COTISATIONS MUTUELLES			514,85	0,23	(514,85)	-100,0
64530000	COTISATIONS AUX CAISSES RETR.			1 340,75	0,59	(1 340,75)	-100,0
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL-PHARMACIE			196,80	0,09	(196,80)	-100,0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		90,88	0,14	344,00	0,15	(253,12)	-73,58
68112000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90,88	0,14	344,00	0,15	(253,12)	-73,58
Autres charges		297,95	0,45	1,72		296,23	N/S
65400000	Pertes sur creances irrecouvra	130,00	0,20			130,00	
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA	167,95	0,25	1,72		166,23	N/S
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		56 844,28	85,93	172 748,33	76,03	(115 904,05)	-67,09
RESULTAT FINANCIER		112 528,81	170,11	(112 537,06)	-49,53	225 065,87	199,99
Reprise sur provisions et transferts de charges		112 537,06	170,12			112 537,06	
78650000	Repr.prov. / Financier	112 537,06	170,12			112 537,06	
Dotation aux amortissements et provisions				112 537,06	49,53	(112 537,06)	-100,0
68660000	DOT DEPRECIATION ELMTS FINANC			112 537,06	49,53	(112 537,06)	-100,0
Intérêts et charges financières		8,25	0,01			8,25	
66160000	Intérêts bancaires & sur opér.	8,25	0,01			8,25	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		169 373,09	256,04	60 211,27	26,50	109 161,82	181,30
Produits exceptionnels				1 140,04	0,50	(1 140,04)	-100,0
77180000	PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 140,04	0,50	(1 140,04)	-100,0
Charges exceptionnelles		157 040,48	237,40	75 914,50	33,41	81 125,98	106,86
67131000	DOTATIONS IRVIN	28 733,42	43,44			28 733,42	
67133000	DON POLHEIM	15 770,00	23,84	75 914,50	33,41	(60 144,50)	-79,23
67500000	VAL. COMPT. DES ELEM. ACTIF CE	112 537,06	170,12			112 537,06	
Résultat exceptionnel		(157 040,48)	237,4	(74 774,46)	-32,91	(82 266,02)	-110,0
TOTAL DES PRODUITS		178 687,08	270,12	228 340,16	100,50	(49 653,08)	-21,75
TOTAL DES CHARGES		166 354,47	251,48	242 903,35	106,91	(76 548,88)	-31,51
Excédent ou déficit de l'exercice		12 332,61	18,64	(14 563,19)	-6,41	26 895,80	184,68
Contributions volontaires en nature							
Charges des contributions volontaires en nature							

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds Ecole des Systèmes Vivants a pour objet la formation et l'éducation des jeunes, et notamment :
- la formation par une pédagogie basée sur la relation avec le milieu naturel (immersion naturelle) à destination de tout public , et en particulier la jeunesse en recherche de sens
- la préparation des jeunes gérations à leur vie active par des expèriences fortes en relation avec le milieu naturel
- l'intégration à la communauté nationale de personnes en situation d'exclusion ou en difficultés d'assimilation (migrants)
- la promotion de l'humanité avec les systèmes vivants
- les actions en faveur de la biodiversité et des services produits par les biosystèmes
- l'éducation et la formation sur la biodiversité
- la recherche et le développement sur les modèles économiques et sociaux inspirés des systèmes vivants et compatibles avec la biosphère (bio inspiration et économie vivante)

Le fonds peut intervenir en qualité de fonds opérationnel et/ou de fonds de relais;
Le fonds reçoit et gère , en les capitalisant ou en les consommant, des biens et des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.
Il affecte les dits droits et biens , ou leurs revenus de financement , ou au cofinancement, et à la réalisation des missions, actions ou programmes d'intérêts général qui constituent son objet ou qui sont mis en oeuvre par d'autres organismes sans but lucratif d'intérêt général qui poursuivent le même objet.

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 498** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **178 687** euros et un total **charges** de **166 354** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **12 333** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires,

Règles et Méthodes Comptables

hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	2 654		962			3 616
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 654		962			3 616
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	165 013		14 550		134 587	44 975
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165 013		14 550		134 587	44 975
	TOTAL	167 667		15 512		134 587	48 592

Le fonds ESV détient les titres de REIZHAN à 100% .

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 654	91		2 745
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 654	91		2 745
	TOTAL	2 654	91		2 745

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation	112 537		112 537	
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	112 537		112 537	
	TOTAL GENERAL	112 537		112 537	

Dont dotations et reprises {	- d'exploitation		
	- financières		
	- exceptionnelles }		112 537

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation	112 537		112 537		
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	112 537		112 537		
	TOTAL GENERAL	112 537		112 537		

Dont dotations et reprises	- d'exploitation			
	- financières			
	- exceptionnelles		112 537	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	43 475	43 475	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	286	286	
	TOTAL DES CREANCES	43 761	43 761	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 710	1 710		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 127	13 127		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	16 000	16 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	30 837	30 837		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — 20 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	31 000				31 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(9 108)	(14 563)			(23 671)
Résultat de l'exercice	(14 563)	14 563		12 333	12 333
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	7 329			12 333	19 661

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	7 329
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	7 329

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	12 333

DOSSIER DE GESTION

CAPēLIO

EXPERTISE COMPTABLE

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	722	100,00			722	
Ventes de marchandises	472	65,38			472	
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)	472	100,00			472	
Production vendue	250	34,62			250	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	250	34,62			250	
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	31	12,51			31	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	219	87,49			219	
MARGES (Commerciale + Production)	691	95,67			691	
- Achats non stockés (c)	982	135,99	1 269		(287)	-22,59
- Autres charges externes (c)	7 904	N/S	12 119		(4 215)	-34,78
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	8 917	N/S	13 387		(4 471)	-33,39
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(8 195)	N/S	(13 387)		5 193	38,79
+ Subventions d'exploitation			7 333		(7 333)	-100,00
- Impôts, taxes sur rémunérations			139		(139)	-100,00
- Autres impôts et taxes			69		(69)	-100,00
- Salaires et traitements			32 334		(32 334)	-100,00
- Charges sociales			8 177		(8 177)	-100,00
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(8 195)	N/S	(46 773)		38 578	82,48
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	65 428	N/S	217 800		(152 372)	-69,96
+ Transfert de charges d'exploitation			2 067		(2 067)	-100,00
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	91	12,58	344		(253)	-73,58
- Autres charges de gestion courante	298	41,26	2		296	N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	56 844	N/S	172 748		(115 904)	-67,09
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	112 537	N/S			112 537	
- Charges financières	8	1,14	112 537		(112 529)	-99,99
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	169 373	N/S	60 211		109 162	181,30
Produits exceptionnels			1 140		(1 140)	-100,00
- Charges exceptionnelles	157 040	N/S	75 915		81 126	106,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(157 040)	N/S	(74 774)		(82 266)	-110,02
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 333	N/S	(14 563)		26 896	184,68

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

		01/01/2024 31/12/2024 12 mois		01/01/2023 31/12/2023 12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		722,20	100,00		722,20	
Ventes de marchandises		472,20	65,38		472,20	
70700000	VENTES DE MARCHANDISES	472,20	65,38		472,20	
Marge commerciale		472,20	100,00		472,20	
Production vendue		250,00	34,62		250,00	
70610000	CONFÉRENCES	200,00	27,69		200,00	
70650000	PARTICIPATION RÉSIDENTS	50,00	6,92		50,00	
Production de l'exercice		250,00	34,62		250,00	
Achats de sous-traitance		31,27	12,51		31,27	
60400000	ACHATS ÉTUDES ET PRÉSTAT. SERV	31,27	12,51		31,27	
Marge brute de production		218,73	87,49		218,73	
MARGES (Commerciale + Production)		690,93	95,67		690,93	
Achats non stockés matières et fournitures		982,13	135,99	1 268,79	(286,66)	-22,59
60610000	FOURNITURES NON STOCK. EAU, E	693,23	95,99	1 100,78	(407,55)	-37,02
60615000	CARBURANT	189,60	26,25	37,04	152,56	411,88
60630000	FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	81,40	11,27	130,97	(49,57)	-37,85
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	17,90	2,48		17,90	
Autres charges externes		7 903,51	N/S	12 118,62	(4 215,11)	-34,78
61350000	LOCATIONS MOBILIÈRES	101,25	14,02		101,25	
61550000	Sur biens mobiliers	257,53	35,66		257,53	
61560000	MAINTENANCE	180,00	24,92	457,75	(277,75)	-60,68
61600000	PRIMES D'ASSURANCE			2 475,85	(2 475,85)	-100,0
61610000	MULTIRISQUES	1 367,21	189,31		1 367,21	
61680000	Autres assurances	491,68	68,08		491,68	
62260000	HONORAIRES	1 487,64	205,99	2 062,00	(574,36)	-27,85
62280000	FRAIS DE FORMATION			1 167,10	(1 167,10)	-100,0
62300000	PUBLICITÉ PUBLICAT. RELAT. PUB	612,00	84,74	704,64	(92,64)	-13,15
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	298,79	41,37	274,80	23,99	8,73
62380000	Divers (pourboires, dons coura	25,00	3,46		25,00	
62500000	DÉPLACEM. MISSIONS ET RECEPTIO			1 353,90	(1 353,90)	-100,0
62510000	RESTAURANT	845,15	117,02	1 158,05	(312,90)	-27,02
62511000	TRANSPORTS EN COMMUN			1 586,95	(1 586,95)	-100,0
62512000	TRANSPORT VHL (IK, P?AGES, PAR	254,00	35,17	166,10	87,90	52,92
62513000	Hôtels	1 234,38	170,92		1 234,38	
62514000	RESTAURANTS	72,60	10,05	304,49	(231,89)	-76,16
62600000	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	320,59	44,39	156,36	164,23	105,03
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	73,35	10,16	82,75	(9,40)	-11,36
62800000	Divers	282,34	39,09		282,34	
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.			167,88	(167,88)	-100,0
Valeur ajoutée produite		(8 194,71)	N/S	(13 387,41)	5 192,70	38,79
Subventions				7 333,26	(7 333,26)	-100,0
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			7 333,26	(7 333,26)	-100,0
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations				139,21	(139,21)	-100,0
63130000	FORMATION CONTINUE			121,96	(121,96)	-100,0
63330000	PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C			17,25	(17,25)	-100,0

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Impôts, taxes & versements assimilés autres					69,00		(69,00)	-100,0
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX				69,00		(69,00)	-100,0
Salaires et traitements					32 333,83		(32 333,83)	-100,0
64100000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL				31 036,70		(31 036,70)	-100,0
64143000	INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIO				1 297,13		(1 297,13)	-100,0
Charges sociales					8 176,62		(8 176,62)	-100,0
64510000	COTISATIONS URSSAF				6 124,22		(6 124,22)	-100,0
64520000	COTISATIONS MUTUELLES				514,85		(514,85)	-100,0
64530000	COTISATIONS AUX CAISSES RETR.				1 340,75		(1 340,75)	-100,0
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL-PHARMACIE				196,80		(196,80)	-100,0
Excédent brut d'exploitation		**(8 194,71)**	**N/S**		**(46 772,81)**		**38 578,10**	**82,48**
Autres produits d'exploitation		65 427,82	N/S		217 800,26		(152 372,44)	-69,96
75411000	DONS PARTICULIERS				43 210,00		(43 210,00)	-100,0
75411100	DONS PROJET IRVIN	38 378,00	N/S		16 317,00		22 061,00	135,20
75411200	DONS PROJET POLHEIM	15 550,00	N/S		75 300,00		(59 750,00)	-79,35
75411300	Dons OETOPIA	7 753,00	N/S				7 753,00	
75412000	DONS ENTREPRISES	3 710,82	513,82		81 940,00		(78 229,18)	-95,47
75413000	DONS FONDATIONS				1 025,00		(1 025,00)	-100,0
75800000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	36,00	4,98		8,26		27,74	335,84
Transfert de charges					2 066,60		(2 066,60)	-100,0
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.				2 066,60		(2 066,60)	-100,0
Dotations aux amortissements et provisions		90,88	12,58		344,00		(253,12)	-73,58
68112000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90,88	12,58		344,00		(253,12)	-73,58
Autres charges de gestion courante		297,95	41,26		1,72		296,23	N/S
65400000	Pertes sur creances irrecouvra	130,00	18,00				130,00	
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA	167,95	23,26		1,72		166,23	N/S
Résultat d'exploitation		**56 844,28**	**N/S**		**172 748,33**		**(115 904,05)**	**-67,09**
Produits financiers		112 537,06	N/S				112 537,06	
78650000	Repr.prov. / Financier	112 537,06	N/S				112 537,06	
Charges financières		8,25	1,14		112 537,06		(112 528,81)	-99,99
68660000	DOT DEPRECIATION ELMTS FINANC				112 537,06		(112 537,06)	-100,0
66160000	Intérêts bancaires & sur opér.	8,25	1,14				8,25	
Résultat courant avant impôts		**169 373,09**	**N/S**		**60 211,27**		**109 161,82**	**181,30**
Produits exceptionnels					1 140,04		(1 140,04)	-100,0
77180000	PRODUITS EXCEPTIONNELS				1 140,04		(1 140,04)	-100,0
Charges exceptionnelles		157 040,48	N/S		75 914,50		81 125,98	106,86
67131000	DOTATIONS IRVIN	28 733,42	N/S				28 733,42	
67133000	DON POLHEIM	15 770,00	N/S		75 914,50		(60 144,50)	-79,23
67500000	VAL. COMPT. DES ELEM. ACTIF CE	112 537,06	N/S				112 537,06	
Résultat exceptionnel		**(157 040,48)**	**N/S**		**(74 774,46)**		**(82 266,02)**	**-110,0**

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois		01/01/2023 31/12/2023	12 mois		Variations	%
Résultat de l'exercice	12 332,61	N/S		(14 563,19)			26 895,80	184,68

LA FRENCH AUDIT
Écouter et accompagner autrement

« FONDS DE DOTATION ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS »

28 LE CHEMIN CHAUSSE

35250 – MOUAZE

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT

du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

FONDS DE DOTATION ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres du conseil d'administration,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 1er juillet 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du « FOND DE DOTATION ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du « FONDS DE DOTATION ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS » à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons notamment réalisé des tests de détail des justificatifs de dons reçus et de dons accordés.

VERIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES

Le 15 juin 2025



SAS LA FRENCH AUDIT LEGAL

Géraud FERRANDIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Ouest Atlantique

ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS

28 le Chemin Chausse
35250 MOUAZE

COMPTES ANNUELS

01/01/2024 - 31/12/2024

CAPēLIO
(EXPERTISE COMPTABLE)

Web : www.capelio.fr

E-mail : contact@capelio.fr

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 616	2 745	871	
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 500		1 500	1 000
	Créances rattachées à des participations	43 475		43 475	51 475
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	48 592	2 745	45 847	52 475
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				130
	Autres créances				3 966
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 366		4 366	3 024
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	286		286	771
	TOTAL (II)	4 652		4 652	7 891
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	53 243	2 745	50 498	60 367
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			43 475	51 475
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	31 000	31 000
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(23 671)	(9 108)
	Résultat de l'exercice	12 333	(14 563)
	Total des fonds propres	19 661	7 329
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	19 661	7 329
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		20 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 710	2 132
	Dettes fiscales et sociales	13 127	22 451
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 000	8 455
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	30 837	53 038
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	50 498	60 367
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	12 332,61	(14 563,19)
	(1) Dont à moins d'un an	30 837	53 038
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	472	
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	250	
	Montant net du chiffre d'affaires	722	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		7 333
	Dons	65 392	217 792
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	36	8
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		2 067
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	66 150	227 200
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	8 917	13 387
	Impôts, taxes et versements assimilés		208
	Salaires et traitements		32 334
	Charges sociales		8 177
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	91	344
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	298	2
	Total des charges de fonctionnement	9 306	54 452
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	56 844	172 748

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	56 844	172 748
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée		
	Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	112 537	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	112 537	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		112 537
	Intérêts et charges assimilées	8	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	8	112 537
	RESULTAT FINANCIER	112 529	(112 537)
	RESULTAT COURANT	169 373	60 211
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 140
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1 140
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	44 503	75 915
	Sur opérations en capital	112 537	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles	157 040	75 915
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(157 040)	(74 774)
	PARTICIPATION DES SALAIRIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	178 687	228 340
	TOTAL DES CHARGES	166 354	242 903
	EXCEDENT ou DEFICIT	12 333	(14 563)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds Ecole des Systèmes Vivants a pour objet la formation et l'éducation des jeunes, et notamment :
- la formation par une pédagogie basée sur la relation avec le milieu naturel (immersion naturelle) à destination de tout public , et en particulier la jeunesse en recherche de sens
- la préparation des jeunes gérations à leur vie active par des expèriences fortes en relation avec le milieu naturel
- l'intégration à la communauté nationale de personnes en situation d'exclusion ou en difficultés d'assimilation (migrants)
- la promotion de l'humanité avec les systèmes vivants
- les actions en faveur de la biodiversité et des services produits par les biosystèmes
- l'éducation et la formation sur la biodiversité
- la recherche et le développement sur les modèles économiques et sociaux inspirés des systèmes vivants et compatibles avec la biosphère (bio inspiration et économie vivante)

Le fonds peut intervenir en qualité de fonds opérationnel et/ou de fonds de relais;
Le fonds reçoit et gère , en les capitalisant ou en les consommant, des biens et des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.
Il affecte les dits droits et biens , ou leurs revenus de financement , ou au cofinancement, et à la réalisation des missions, actions ou programmes d'intérêts général qui constituent son objet ou qui sont mis en oeuvre par d'autres organismes sans but lucratif d'intérêt général qui poursuivent le même objet.

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 498** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **178 687** euros et un total **charges** de **166 354** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **12 333** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires,

Règles et Méthodes Comptables

hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	2 654		962			3 616
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 654		962			3 616
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	165 013		14 550		134 587	44 975
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165 013		14 550		134 587	44 975
	TOTAL	167 667		15 512		134 587	48 592

Le fonds ESV détient les titres de REIZHAN à 100% .

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 654	91		2 745
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 654	91		2 745
	TOTAL	2 654	91		2 745

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	112 537		112 537	
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	112 537		112 537	
	TOTAL GENERAL	112 537		112 537	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières			112 537	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation	112 537		112 537		
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	112 537		112 537		
	TOTAL GENERAL	112 537		112 537		
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
	Dont dotations et reprises : - financières			112 537		
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	43 475	43 475	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	286	286	
	TOTAL DES CREANCES	43 761	43 761	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 710	1 710		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 127	13 127		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	16 000	16 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	30 837	30 837		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 20 000
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	31 000				31 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(9 108)	(14 563)			(23 671)
Résultat de l'exercice	(14 563)	14 563		12 333	12 333
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	7 329			12 333	19 661

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1]dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	7 329
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	7 329
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	12 333

LA FRENCH AUDIT_
Écouter et accompagner autrement

« FONDS DE DOTATION ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS »

28 LE CHEMIN CHAUSSE

35250 MOUAZE

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

RAPPORT SPECIAL

du Commissaire aux comptes

sur les conventions réglementées

FONDS DE DOTATION ECOLE DES SYSTEMES VIVANTS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres du conseil d'administration du Fonds de Dotation Ecole des Systèmes Vivants.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Fonds de Dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour le fonds de dotation des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 612-6 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du conseil d'administration en application des dispositions de l'article L612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L 612-5 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par le conseil d'administration au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION N° 1

Personne concernée : Monsieur VALANTIN Patrice, Membre du conseil d'administration du FONDS DE DOTATION ESV et de l'association IRVIN.

Nature et objet : Prise en charge des frais avancés par l'association IRVIN

Modalités : Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, Le FONDS DE DOTATION ESV a pris en charge des frais avancés par l'association IRVIN à hauteur de 16 000 €.

CONVENTION N° 2

Personne concernée : Monsieur VALANTIN Patrice, Membre du conseil d'administration du FONDS DE DOTATION ESV et de la SCI Tiegezh.

Nature et objet : La SCI TIEGEZH louait un ensemble de bâtiments à MOUAZE du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2023.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bail a été annulé et la SCI TIEGEZ héberge à titre gracieux le fond de dotation ESV.

CONVENTION N° 3

Personne concernée : Monsieur VALANTIN Patrice, Membre du conseil d'administration du FONDS DE DOTATION ESV et Gérant de la SARL REIZHAN.

Nature et objet : Le FONDS DE DOTATION ESV a accordé une avance remboursable à la SARL REIZHAN.

Modalités : Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, Le FONDS DE DOTATION ESV a accordé une avance remboursable à la SARL REIZHAN à hauteur de 43 475 €.

Fait à NANTES
Le 15 juin 2025

SAS LA FRENCH AUDIT LEGAL

Géraud FERRANDIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Ouest Atlantique

Fonds de dotation Œtopia - Ecole des Systèmes Vivants -
28 Chemin Chaussé 35 250 MOUAZE

SIREN 848 698 486

Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisation sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels				
Vie				
Mécénat	65 392 €	65 392 €	134 827 €	134 827 €
Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits nons liés à la générosité du public				
Cotisation avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise	0 €		0 €	
Contribution financières sans contrepartie	0 €		81 940 €	
Autres produits non liés à la générosité du public	113 295 €		4 240 €	
3. Subvention et autres concourts publics	0 €		7 333 €	
4. Reprise sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs				
Total	**178 687 €**	**65 392 €**	**228 340 €**	**134 827 €**

Fonds de dotation Œtopia - Ecole des Systèmes Vivants -
28 Chemin Chaussé 35 250 MOUAZE

SIREN 848 698 486

Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAS DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Action réalisées par l'organisme	52 253 €	52 253 €	215 896 €	134 827 €
Versement à d'autres organismes				
Réalisées à l'étranger				
Action réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	184 €		3 333 €	
Frais de recherche d'autres ressources	552 €		9 999 €	
3. Frais de fonctionnement	738 €		13 332 €	
4. Dotation aux provisions et amortissements	112 628 €		344 €	
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice				
Total	**166 354 €**	**52 253 €**	**242 903 €**	**134 827 €**

Fonds de dotation Œtopia - Ecole des Systèmes Vivants

28 Chemin Chaussé 35 250 MOUAZE

SIREN 848 698 486

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCE PAR ORIGINE	EXERCICE	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisation sans contrepartie		
Action réalisées par l'organisme	52 253 €	134 827 €	Dons, Legs et Mécénat		
Versement à d'autres organismes			Dons manuels		
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Action réalisées par l'organisme			Mécénat	52 253 €	134 827 €
Versement à d'autres organismes			Autres produits liés à la générosité du public		
2. Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement					
TOTAL DES EMPLOIS	**52 253 €**	**134 827 €**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**52 253 €**	**134 827 €**
Dépréciation			Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice			Utilisation de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**52 253 €**	**134 827 €**	**TOTAL**	**52 253 €**	**134 827 €**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosite du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0 €	

Fonds de dotation Œtopia - Ecole des Systèmes Vivants
28 Chemin Chaussé 35 250 MOUAZE

SIREN 848 698 486

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCE PAR ORIGINE	EXERCICE	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contribution volontaires au missions sociales			1. Contribution volontaire à la générosité du public		
Réalisées en France	0 €		Bénévolat	0 €	
Réalisées à l'étranger	0 €		Prestation en nature	0 €	
2. Contribution volontaire à la recherche de fonds	0 €		Don en nature	0 €	
3. Contribution volontaire au fonctionnement	0 €				
TOTAL			**TOTAL**		

Fonds de dotation Œtopia - Ecole des Systèmes Vivants
28 Chemin Chaussé 35 250 MOUAZE

SIREN 848 698 486

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report	0 €	
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0 €	

Fonds de dotation
SIREN 848 698 486
28 le Chemin Chaussé - 35 250 MOUAZE
☎ 06 80 92 90 44
patrice.valantin@oetopia.fr

PROCÈS VERBAL REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 21 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 juin, à 15 heures 30, au siège 28 Chemin Chaussé, 35 250 MOUAZE, le Conseil d'Administration du Fonds de dotation École des Systèmes Vivants, s'est réuni.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Patrice Valantin, président
- Monsieur Rémy Lescure
- Monsieur Michel Ruiz

Est présent en visioconférence
- Monsieur Nourredine Ould Ahmed, trésorier

Sont représentés :
- Mademoiselle Tifenn Valantin-Durozoi
- Monsieur Jean Valantin

Présents ou représentés : 6 Absents : 0

Le quorum requis pour délibérer est satisfait.

Les membres présents ou représentés ont émargé la feuille de présence.

L'ordre du jour de l'Assemblée porte sur les points suivants :

- Présentation et approbation du rapport d'activité 2024
- Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice 2024
- Information et validation des soutiens financiers et conventions (IRVIN – REIZHAN)
- Présentation des orientations et projets 2025
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Monsieur Patrice Valantin est désigné Président de séance, monsieur Michel Ruiz est secrétaire de séance

Le Président constate que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Les membres prennent connaissance des documents suivants déposés sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport d'activités ;
- Le rapport général du commissaire aux comptes ;
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Le secrétaire de séance procède à la lecture du rapport d'activités sur la situation du Fonds de Dotation. Il présente au Conseil d'Administration les chiffres du compte de résultat et du bilan pour l'exercice clos.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Après échanges de vues, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution – Approbation du rapport d'activité 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du **rapport d'activité 2024** du fonds de dotation, prenant acte de la stratégie de recentrage sur les projets structurants, en particulier **IRVIN**, et de la cohérence des actions menées avec l'objet statutaire du fonds, **approuve sans réserve le rapport d'activité 2024** tel qu'il lui a été présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Approbation des comptes annuels 2024

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des **comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024**, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, présentés par le Président et établis conformément aux règles comptables en vigueur, constate que :

- Le total du bilan s'élève à **50 498 €**,
- Les produits de l'exercice s'élèvent à **178 687 €**,
- Les charges s'élèvent à **166 354 €**,
- L'exercice se solde par un **résultat excédentaire de 12 333 €**.

L'Assemblée **approuve les comptes annuels 2024** tels qu'ils ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'affecter l'excédent de **12 333 €** comme suit :

- Cette affectation porte les Affectation intégrale au **report à nouveau**,
- Afin de renforcer les fonds propres du fonds et sa capacité à soutenir ses projets.

Fonds propres à **19 661 €** au 31 décembre 2024.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution – Soutiens financiers, conventions et rôle de fonds relais

L'Assemblée Générale prend acte :

- Du **soutien financier apporté à l'association IRVIN** au cours de l'exercice 2024, pour un montant de **28 733 €**,
- Du rôle assumé par le fonds de dotation comme **fonds relais et fonds de structuration**, notamment au bénéfice de **REIZHAN**, par le biais d'avances et de comptes courants destinés à financer des actions de recherche, d'ingénierie et de professionnalisation,
- De la clôture de certains projets antérieurs (liquidation de **La Guilde IRVIN**, fin de l'engagement **Polheim**).

L'Assemblée **approuve l'ensemble de ces soutiens et orientations**, les jugeant conformes à l'objet statutaire du fonds et à l'intérêt général.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution – Orientations et projets pour l'exercice 2025

L'Assemblée Générale, après présentation par le Président des perspectives 2025, prend acte des orientations suivantes :

- Poursuite et renforcement du soutien à **IRVIN**,
- Structuration renforcée du lien entre **IRVIN et REIZHAN**, notamment dans une logique de professionnalisation et de certification des formations,
- Développement territorial des actions (Bretagne, Provence, autres territoires),
- Soutien à des projets structurants à dimension écologique et pédagogique, notamment l'opération **FENIKS**.

L'Assemblée **approuve ces orientations stratégiques**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution – Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale donne **tous pouvoirs au Président**, avec faculté de subdélégation, pour accomplir toutes formalités légales, administratives et de publicité liées aux présentes décisions.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et le Secrétaire de séance.
Fait en 2 exemplaires

A MOUAZE, le 21 juin 2024

Patrice Valantin

Président